

## **Programme de subventions médicales et de financement de bourses, de clubs de lecture et de tables rondes de Gilead Sciences Canada**

### **Contexte**

Gilead Sciences Canada, Inc. est une société biopharmaceutique qui réalise des percées en médecine depuis plus d'une trentaine d'années, dans le but de créer un monde plus sain pour tous. Notre mission est d'améliorer les soins aux patients atteints de maladies qui menacent le pronostic vital à travers le monde. Gilead reconnaît l'importance des subventions médicales, des bourses, des clubs de lecture et des tables rondes pour faire progresser les programmes d'éducation médicale et scientifique pour permettre aux professionnels de la santé d'accroître leurs connaissances et leurs compétences.

### **Description du programme**

Par l'entremise du programme de subventions médicales et de financement de bourses, de clubs de lecture et de tables rondes, Gilead aide les organismes axés sur les soins de santé à mettre au point des projets innovants à grand rayonnement qui offrent des bienfaits mesurables aux patients, aux professionnels de la santé et aux communautés concernés par les domaines thérapeutiques d'expertise de Gilead.

### **Critères de sélection**

Le programme de subventions médicales et de financement de bourses, de clubs de lecture et de tables rondes de Gilead finance des projets et des initiatives qui soutiennent l'innovation locale et les pratiques exemplaires en matière de soins aux personnes vivant avec le VIH ou atteintes de maladies du foie ou de cancer, et vise à faire progresser les programmes d'éducation médicale et scientifique pour permettre aux professionnels de la santé d'accroître leurs connaissances et leurs compétences. Des critères précis sont déterminés pour chaque domaine thérapeutique, et les demandes de subventions sont examinées en fonction de ces critères. Veuillez consulter le site [gilead.ca](http://gilead.ca) pour examiner les critères actuels.

Les projets peuvent comprendre (sans toutefois s'y limiter) des vérifications, des initiatives de partage des pratiques exemplaires, des programmes de sensibilisation communautaire, d'éducation et de mobilisation, des cadres visant à améliorer la surveillance des mesures des résultats rapportés par les patients, des infrastructures pour un meilleur diagnostic ou un meilleur dépistage des maladies, des programmes et des outils de soutien aux patients et des projets relatifs à l'accès aux soins et au parcours des patients.

Les projets doivent fournir des objectifs précis, mesurables, atteignables, réalistes et urgents, ainsi que des mesures claires nécessaires pour atteindre les objectifs du projet. Des

renseignements sur la capacité du demandeur de mettre en œuvre le projet et des détails clairs sur la façon dont les données seront recueillies et analysées, et par qui, doivent également être inclus. Les propositions doivent avoir un plan clair pour la diffusion des principaux apprentissages tirés du projet.

### **Admissibilité**

- Gilead Canada examine les demandes d'un large éventail d'organismes sans but lucratif et d'organismes de bienfaisance enregistrés, y compris, sans s'y limiter, les organismes de santé communautaires, les universités, les associations professionnelles, les groupes de défense des patients et les groupes de soutien, et les hôpitaux (pour les clubs de lecture, les tables rondes ou les demandes de bourses). Dans des circonstances exceptionnelles, Gilead peut envisager de financer des organismes à but lucratif, lorsque l'objectif est de nature caritative et qu'aucun profit ne sera réalisé par le financement de l'activité.
- Les cliniques médicales ou les cabinets de médecins qui cherchent à obtenir du financement doivent être des organismes sans but lucratif ou des organismes de bienfaisance enregistrés pour être admissibles au financement.
- Les demandes de financement de projet présentées par les cliniques médicales ou les cabinets de médecins, y compris les salaires, ne seront prises en considération que si le projet est distinct des activités régulières de l'organisation, pour une durée limitée, et si les dépenses ne sont pas autrement remboursables.
- Les organismes doivent s'intéresser à l'amélioration de la santé dans le cadre de leur objectif, y compris, sans s'y limiter, la prestation de services de santé ou sociaux, l'éducation, et la défense des intérêts de populations mal desservies ou difficiles à atteindre.
- Les projets doivent viser à avoir une incidence positive sur des populations de patients ou des communautés particulières au Canada.

### **Évaluation et rapports**

Une fois le projet terminé, les organismes subventionnés devront présenter des rapports financiers et des rapports sur le projet final. Au moyen du processus de présentation de rapports et de la collecte de données, Gilead espère créer des occasions d'apprendre des réussites et des défis auxquels font face les organismes et de trouver des façons d'accroître l'incidence des futurs programmes.

### **Processus de demande**

Les organismes doivent présenter leurs demandes au moyen du formulaire de demande en ligne, auquel on peut accéder en cliquant [ici](#). Veuillez passer en revue les modalités relatives aux subventions avant de présenter une demande. Assurez-vous que le mot-clic approprié du programme (#SubventionMédicale, #Bourse, #ClubdeLecture, #TablesRondes) est sélectionné dans le menu déroulant du formulaire de demande.

## Processus d'examen

Après la date limite de présentation des demandes, les demandes de subvention seront examinées par le comité interne d'examen des subventions de Gilead. Chaque demande sera évaluée en fonction de divers critères, y compris le besoin scientifique, le mérite scientifique, la capacité, la faisabilité et l'extensibilité.

## Dates importantes et échéances

Gilead accepte les demandes de financement de bourses, de clubs de lecture et de tables rondes tout au long de l'année.

Les demandes de subventions médicales pour le VIH, les maladies du foie, l'oncologie et l'hématologie seront acceptées pendant deux périodes de soumission précises.

### *1<sup>re</sup> période de soumission*

Début de la période de demande :	3 mars
Date limite de soumission des propositions :	18 avril
Date d'octroi des subventions :	23 mai

### *2<sup>e</sup> période de soumission*

Début de la période de demande :	1 <sup>er</sup> septembre
Date limite de soumission des propositions :	17 octobre
Date d'octroi des subventions :	21 novembre

## Détails du financement

Les demandes de subvention allant jusqu'à 50 000 \$ seront prises en considération, tout comme les projets dont le budget est peu élevé. Les demandes de subvention doivent être proportionnelles à la portée, à la complexité et à l'incidence du programme, tout en reflétant des estimations raisonnables et de bonne foi des véritables coûts opérationnels liés au projet proposé. Gilead exigera que les fonds inutilisés soient retournés à la fin du projet, comme stipulé dans les modalités, et a le droit de demander des documents raisonnables et appropriés au bénéficiaire relativement aux activités subventionnées.

Si le budget le permet, Gilead peut également envisager des demandes de financement pour un ou deux projets de grande envergure de plus de 50 000 \$, mais pas plus de 200 000 \$ par année, à la discrétion du comité d'examen des subventions. Les demandes de subventions à grande échelle doivent être discutées avec Gilead avant de présenter une demande. Veuillez communiquer avec [Canada.Grants@gilead.com](mailto:Canada.Grants@gilead.com) pour obtenir de plus amples renseignements.

## Restrictions en matière de financement

Les subventions médicales de Gilead ne peuvent être offertes pour soutenir ce qui suit :

- Les médicaments ou l'achat de médicaments
- Les déficits financiers existants au sein d'une organisation
- La recherche clinique ou des essais cliniques
- Les projets qui pourraient influencer ou faire progresser directement les activités de Gilead, y compris l'achat, l'utilisation, la prescription, la position sur le formulaire, les prix, le remboursement, l'orientation, la recommandation ou le paiement de produits
- Les salaires des professionnels de la santé qui ont le pouvoir de prescrire
- Le versement de subventions à des particuliers, à des fournisseurs de soins de santé individuels ou à des cabinets de groupes de médecins
- Les événements ou les programmes qui ont déjà eu lieu
- Les activités de lobbying auprès du gouvernement
- Les organismes qui font de la discrimination fondée sur la race, la couleur, le sexe, la religion, le handicap, l'orientation sexuelle, l'identité ou l'expression de genre
- Tout équipement qui pourrait être conservé au-delà des échéances du projet et qui pourrait être avantageux pour l'organisation, p. ex., téléphones mobiles, ordinateurs portatifs, véhicules, etc.
- La rémunération de personnes offrant des services à Gilead Canada, comme des porte-parole ou des conseillers
- Pour tenir lieu de remise ou de réduction de prix ou pour servir dans le cadre de la négociation d'un contrat
- Pour financer une recherche clinique commanditée par Gilead ou une recherche parrainée par des chercheurs
- Pour payer la rémunération de professionnels de la santé qui ont le pouvoir de prescrire et qui sont employés par l'organisation demanderesse
- Pour couvrir les dépenses de fonctionnement du bénéficiaire (p. ex., matériel de bureau, salaire, etc.), à moins que la demande de subvention précise les dépenses à couvrir et que ces dépenses ne concernent pas les soins courants aux patients ou les frais généraux qui sont habituellement remboursés ou payés par d'autres sources
- Gilead ne doit jamais accorder de subventions à un intervenant individuel ou à une entité qui est contrôlée de fait par un intervenant individuel ou un membre de sa famille, un représentant juridique ou un agent
- Gilead ne finance pas les clubs de lecture et les tables rondes dans les restaurants

## Contact

Les questions concernant le programme de subventions médicales et de financement de bourses, de clubs de lecture et de tables rondes ou le processus de demande doivent être envoyées à : [Canada.Grants@gilead.com](mailto:Canada.Grants@gilead.com).

## Déclaration de non-responsabilité

- La demande au programme de subventions médicales et de financement de bourses, de clubs de lecture et de tables rondes de Gilead Canada n'est pas une promesse de financement.
- Gilead et Kite se réservent le droit d'approuver ou de rejeter toute demande.
- L'attribution d'une subvention au cours d'une année ne signifie pas qu'une subvention subséquente sera accordée sans autre demande et approbation.
- Les demandeurs doivent fournir un budget détaillé dans le cadre de la demande, qui fera l'objet d'une évaluation de la juste valeur marchande.
- Les subventions peuvent être révoquées ou retardées si les exigences en matière de rapports et d'évaluation ne sont pas respectées ou si le financement n'est pas utilisé conformément aux directives pour la présentation d'une demande.